

# Bulletin Municipal n° 29

## Décembre 2015



MAIRIE DE MOULEYDIER  
Rue du Docteur Daude Lagrave  
24520

Tél. 05.53.22.22.00  
Fax 05.53.22.22.05  
Email : [mairie.mouleydier@orange.fr](mailto:mairie.mouleydier@orange.fr)





MAIRIE DE MOULEYDIER  
Rue du Docteur Daude Lagrave  
24520  
-----  
Tél. 05.53.22.22.00  
Fax 05.53.22.22.05  
Email : mairie.mouleydier@orange.fr



## L'Éditorial du Maire

Même plusieurs semaines après les tragiques événements parisiens, je ne peux pas débiter cet éditorial sans une pensée pour toutes ces familles, tous ces jeunes, victimes d'individus qui sont la honte de l'espèce humaine.

La petite collectivité que nous sommes se joint à l'immense élan de solidarité et de compassion témoigné un peu partout dans le monde.

Aujourd'hui, la vie continue : égalité, fraternité et solidarité nationale sont un ciment bien plus fort que la peur. Le contexte est parfois difficile mais nous devons aller de l'avant.

A MOULEYDIER, nous avançons aussi. D'abord sur nos gros chantiers : le chemin d'exploitation pour l'assainissement et le site de la Gravière sont en travaux pour plusieurs mois.

Notre unique entreprise de plus de dix employés, le CIB, va poursuivre ses activités. L'intervention des élus locaux a été décisive et c'est une très bonne nouvelle.

A l'approche de l'été, il faudra penser à des moments de détente, ainsi nous avons programmé des manifestations, des festivités afin que tout le monde puisse se rencontrer pour oublier un peu les contraintes et les problèmes de la vie actuelle.

MOULEYDIER avance avec une équipe soudée, à votre service, qui se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et une très bonne année 2016.

Le Maire

Jean-Michel BOURNAZEL



SOMMAIRE

Informations mairie  
Travaux  
Festivités  
Informations diverses  
Ecole  
Espace associations  
Etat civil  
Pharmacies de garde



### Comité de rédaction :

Jean-michel BOURNAZEL,  
Pascal COFFIN,  
Michel DELFIEUX,  
Roseline HELLE,  
Bernard PETIT,  
Monique PEYRICAL,  
Amélie

SENGPHADITCHANH

Responsable de publication:

Jean-Michel BOURNAZEL



## Voeux

Le maire et son conseil municipal vous présenteront leurs vœux le samedi 16 janvier à 19 h salle des fêtes de la Gravière.

A cette occasion, nous serons heureux de pouvoir échanger avec vous autour d'un vin d'honneur et d'un buffet.

Des élus du Conseil Départemental, de la CAB, des communes voisines ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires honoreront de leur présence cette soirée conviviale.



## Paniers de Noël

Nos seniors sont de plus en plus nombreux. L'espérance de vie augmente régulièrement et 70 ans est un âge où on est encore jeune aujourd'hui.

La municipalité a décidé de porter progressivement l'âge de distribution des paniers aux personnes seules de 70 à 75 ans, 71 ans cette année pour arriver à 75 ans en 2019.

Vos élus de la commune auront donc le plaisir, de venir remettre aux personnes seules de plus de 71ans et aux personnes en couple vivant sous le même toit de plus de 80 ans, un cadeau de Noël par foyer.



## CIB

Nous avons appris cet été que l'entreprise de charpente de MOULEYDIER devait fermer . La mairie a aussitôt réagi par un courrier véhément au directeur, provoquant une rencontre entre le maire, les organisations syndicales, les représentants de la région, ceux du conseil départemental et de la CAB pour trouver des solutions constructives. A la sortie de cette réunion, Monsieur BASLE, directeur général de CIB, nous proposait un projet pour les années à venir avec bien sûr le maintien de l'emploi (à une personne près) sur notre site.

Nous ne pouvons que nous réjouir en cette période de Noël que la bonne tenue et la bonne réputation des employés du site CIB de MOULEYDIER ajoutées à la détermination de la municipalité auront sauvé 14 emplois et la qualité de vie sur notre territoire.



## Bibliothèque

Notre nouvelle bibliothécaire, Laurence vous accueillera avec gentillesse et se fera un plaisir de vous guider dans vos lectures le mardi matin et vendredi matin (de 9 heures à 12 heures)



## Recensement population

Nous constatons que les jeunes n'ont pas toujours le réflexe de se faire recenser dans les délais prévus ce qui peut les pénaliser pour s'inscrire aux examens et concours soumis à l'autorité publique.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.



## Tarifs enlèvement

Le personnel municipal réalise très fréquemment l'enlèvement des encombrants. Cette tâche prend du temps et deux employés sont nécessaires pour réaliser ce service auquel il faut ajouter le coût de l'utilisation du matériel.

Le conseil municipal réuni le 23 octobre a décidé à l'unanimité de porter ce tarif de 15€ à 25€ par camion enlevé à compter du 01 janvier 2016.



## Recensement INSEE

Le recensement de la population pour notre commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Ce recensement permet de fournir tous les 4 ans des données récentes et régulières sur la population, les logements et leurs caractéristiques.

Depuis 2015, les habitants peuvent répondre au recensement par internet, et ce mode de réponse doit être privilégié. Il sera ainsi demandé aux agents recenseurs de proposer d'abord la réponse internet. La réponse papier reste possible mais doit être considérée comme une solution par défaut en cas de refus de répondre par internet ou d'impossibilité matérielle.

Ces chiffres de population ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales et de réglementation.

Quatre agents recenseurs désignés par la commune prendront contact avec vous. Ils auront tous des documents justifiant leur intervention. Ils devront, outre leur confidentialité, respecter scrupuleusement les dispositions juridiques encadrant ces opérations.

*Ces personnes seront:*

*Mme Isabelle LEVEQUE*

*Mr Christian CHADOURNE*

*Mr EYMAR Michel*

*La 4ème personne n'est pas connue à l'heure où nous écrivons ces lignes.*

La loi du 7 juin 1951 fait obligation de réponse sous peine de sanctions.

Afin de contribuer à la bonne marche de ces opérations, nous

vous demandons d'assurer aux agents recenseurs le meilleur accueil.

En cas de doute sur l'identité des personnes qui vont se présenter chez vous, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au : 05/53/22/22/00 ou à l'un de vos élus.



## RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Nous retrouvons fréquemment dans notre réseau d'assainissement des déchets divers (serviettes hygiéniques, couches, lingettes de nettoyage et autres objets variés) qui finissent par endommager ou bloquer les pompes de relevage. Il faut savoir que la réparation ou le remplacement d'une pompe coûte très cher et que l'ensemble des foyers raccordés n'a pas à supporter le prix de revient des gestes inconsidérés de certains. Il vous est demandé de ne pas jeter les lingettes de nettoyage dans les toilettes car elles forment des filaments qui finissent par bloquer les rouages des pompes.



## HIVERNAGE

Pour éviter tout incident, pensez à protéger vos compteurs d'eau.



## Incivilités

Au début de l'été, des dégradations sont régulièrement constatées dans le village. Les petites incivilités qui empoisonnent le quotidien n'épargnent plus notre village.

Les habitants se plaignent de désagréments en tout genre.

Cela va du bris de verre, de pot de fleurs, au bruit et tapage aux portes la nuit, sans parler des débris jetés sur la place du lavoir ou dans le parc de la mairie.

La gendarmerie et la mairie ont été informées de ces faits.

Toutes les personnes qui auraient pu, de près ou de loin, être concernées par ces actes de malveillance ont été reçues, avec leurs parents pour les mineurs, à la mairie.

Les messages passés lors de ces différents échanges ont, semble-t-il, permis à tout le monde un été plus paisible.



Nous disposons d'un bureau à louer à la Mairie de MOULEYDIER. Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, merci de vous adresser au secrétariat au 05 53 22 22 00



## Concordia

Du 7 au 26 août 2015, le chantier international CONCORDIA a réuni autour de la remise en état environnementale des écluses de Tuilières 15 jeunes adultes volontaires ( 8 filles et 7 garçons ). Ils étaient originaires de différents pays : Chine, Japon, Taïwan, Albanie, Suisse, Guinée, Espagne, Tchèque, Turquie, Congo, Corée du sud et France.

Ces jeunes citoyens logés sous tentes ont apprécié le site de la Gravière et l'accueil que nous leur avons réservé.

Ces volontaires ont découvert une partie du Périgord avec des visites diverses et variées , ils se sont enrichis de notre mode de vie et grâce à cette opération le village de MOULEYDIER a pu en contrepartie bénéficier de leur travail et d'une ouverture sur le monde.



## Mise en conformité

La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits des personnes handicapées a défini la nouvelle politique d'accessibilité. La loi avait imposé le principe d'une accessibilité généralisée au 1er janvier 2015 : La mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux n'a pu être réalisée.

à cette date malgré notre bonne volonté. Votre commune s'est engagée, en s'inscrivant dans le dispositif dénommé Agenda d'Accessibilité Programmé, à réaliser les aménagements nécessaires sur une période définie qui, après autorisation préfectorale, nous permettra d'étaler les importants investissements financiers requis pour cette mise en accessibilité générale.



## SDIS

La municipalité n'a pas donné son accord pour la construction d'une nouvelle caserne. Le coût nous a semblé trop élevé d'autant plus que la nouvelle implantation est prévue au lieu-dit « Rivière » du côté de PRIGONRIEUX.

Une restauration de l'ancienne caserne a donc été proposée au syndicat départemental d'incendie et de secours.

Une décision sera prise rapidement après analyse de la position de toutes les communes adhérentes



## ECONOMIE

Notre commune, comme l'ensemble des communes de France, voit ses revenus diminuer du fait de la baisse des dotations ( aides financières ) de l'État. Nous avons décidé de procéder à l'analyse de certains postes de dépenses afin d'en abaisser le coût. Ainsi, nous avons mutualisé nos achats de gaz pour le chauffage des bâtiments communaux et obtenu une remise tarifaire importante. Nous venons également de renégocier l'offre de notre fournisseur d'accès téléphone et internet pour une diminution du montant et du nombre de nos factures. Nous allons continuer à rationaliser et à optimiser notre politique d'achat avec nos fournisseurs et nos prestataires de service afin de réaliser des économies devenues indispensables.



## COMMUNICATION

N'hésitez pas à vous tenir au courant de ce qui se passe dans votre commune:

- Par internet :

[http://  
www.mouleydier.sitew.fr/](http://www.mouleydier.sitew.fr/)

- Par le bulletin municipal édité 2 fois par an

- Par la lecture des affichages municipaux en mairie ou à l'extérieur.





## TRAVAUX

Dans notre dernier bulletin nous vous avons annoncé d'importants projets d'investissement pour une commune de la taille de MOULEYDIER. A ce jour, nous ne sommes plus au stade des projets ou des promesses mais à celui des réalisations. Jugez-en par vous même :

**Parking de l'école :** Ce parking a été réalisé pour la rentrée scolaire par l'entreprise Lhomme de Bergerac supervisée par les services techniques de la CAB. La démolition des garages, en élargissant l'espace entre l'école et les habitations voisines, a dégagé la perspective visuelle améliorant l'esthétique du lieu. La vingtaine de places créée, facilite l'accès à l'école et contribue à la sécurité de tous. Un nouveau portillon permet un deuxième accès à la cour de l'école.

**École encore :** la clôture de la cour de récréation a été entièrement changée par l'entreprise BOUDON

**École toujours :** Le bureau de la directrice a été repeint par l'entreprise DUVERNEUIL

**École suite :** le personnel communal est intervenu pour réaliser divers travaux d'entretien courant mais également pour démonter et réparer un jeu extérieur dans la cour et préparer une chape destinée à supporter le nouveau jeu offert par l'amicale laïque.



**Aire de jeux de la Gravière :** Une clôture a été posée sur le pourtour de l'aire de jeu pour les petits.

La fermeture de cette enceinte contribuera à une meilleure sécurité pour vos enfants et à une meilleure hygiène du lieu en interdisant l'accès aux animaux sauvages ou non. Nous vous rappelons que l'utilisation de ces jeux est réservée exclusivement aux enfants de moins de douze ans sous la surveillance d'adultes responsables.



**Stade :** La très, très haute haie du stade ne pouvait plus être taillée ni rabattue. Elle entretenait une humidité permanente sur la route, très dangereuse en hiver, et cachait le soleil aux habitations de l'autre côté de la route. Nous avons été obligés de prendre la décision de l'abattre. Nous attendons des devis pour réparer les panneaux métalliques endommagés qui séparent le stade de la route.



**Salle des fêtes :** Après avoir fait procéder à l'élagage de plusieurs arbres autour de la salle des fêtes, nos employés communaux ont procédé au démoussage et au lavage avec un nettoyeur haute pression de la toiture redonnant ainsi un aspect plus esthétique à notre salle.

**Salle des fêtes (suite) :** A compter de mi-janvier, nos employés vont commencer les premiers travaux qui vont précéder l'intervention des entreprises. Nous allons réaliser une mise aux normes d'accessibilité handicap notamment des WC qui vont être démolis et reconstruits. Nous allons également agrandir quelque peu la petite salle près de la scène, ce qui nous permettra d'aménager un plan de travail avec bac de plonge, desserte et armoire réfrigérante. Ainsi, nous pourrions offrir un meilleur confort aux utilisateurs et un aspect pratique amélioré.



**Salles (ancien centre d'hébergement) :** Les quatre bâtiments qui constituaient autrefois un centre d'hébergement ont près de trente ans et ne permettent plus l'accueil du public au vue des normes actuelles. Classé en zone **loisir** dans le plan local d'urbanisme, cet espace ne pouvait être utilisé que dans ce seul but (impossible d'en faire des logements, bureaux, etc ). Nous avons décidé de rénover ces bâtiments entièrement pour en faire trois salles de réunion et une salle de stockage.

Les travaux ont débuté depuis une quinzaine de jours.



## TRAVAUX (suite)

**Salles( suite)** Ces salles seront destinées à recevoir les associations lorsqu'elles en auront besoin pour leurs activités mais aussi à être louées aux particuliers ou aux entreprises. Elles n'avaient pas de nom. Comme nous nous situons à l'entrée du vignoble bergeracois, nous les avons nommées avec les quatre noms des principaux cépages des vins de Bergerac : salle Cabernet, salle Sauvignon, salle Muscadelle, salle Merlot. Elles devraient être disponibles dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre, bordées par un nouveau parking dédié également au covoiturage.



**Réseau routier** : Les services de la CAB sont intervenus pour entretenir notre réseau routier.

La rue du Champ de Belpech a été refaite et le parking rue des Ecoles a été sécurisé

**Réseau d'assainissement:** les travaux ont débuté depuis quelques mois. Dans un premier temps le tracé a été nivelé par l'entreprise ETR sur toute sa longueur avec parfois des différences de niveau importantes par rapport à l'ancienne situation et le cheminement a été élargi lorsque cela était possible. Dans un deuxième temps, la pose des nouvelles canalisations a commencé, assurée par les entreprises EURO-VIA et CASTELLO. Elle sera suivie par le remplacement et la pose d'un nouveau poste de refoulement au niveau du pont par la société HYDREL. Viendront ensuite les travaux de la piste d'exploitation qui reprendra le tracé de l'ancien chemin de halage, le long de la Dordogne. Les travaux devraient être terminés à la fin du printemps prochain.



**Ecluses de Tuilières:** Après bien des rebondissements administratifs le dossier d'intervention du syndicat du canal de Lalinde sur les portes des écluses est bouclé. Un plan de financement et un cahier des charges ont été mis en place. Suite à un appel d'offres réglementaire c'est la société EVIAA Marine de ST ANDRE de CUBZAC qui a été retenue.

L'entreprise ETR a préparé le cheminement et le changement de la porte n°5 aura lieu dans les prochaines semaines.



**Pont sur la Dordogne:** « L'élargissement n'est pas programmé à ce jour » c'est la réponse du président du Conseil Départemental à Claude CARPE, maire de Saint Germain et Mons.

Des sondages avaient été réalisés en juillet 2014, les résultats ont démontré qu'un élargissement à 6 m de chaussée et 2 trottoirs de 1m40 (circulation des personnes à mobilité réduite) est impossible. Les voûtes du pont ne peuvent pas en effet supporter de tels travaux.

Ces travaux d'une ampleur exceptionnelle pour notre commune ne peuvent être réalisés que par la mobilisation de nombreux acteurs : Conseil Départemental , CAB, bureau d'étude, architecte, entreprises, services techniques et administratif communaux ainsi que celle de vos élus. Nous remercions l'ensemble de ces intervenants pour leur implication, leur travail et leur dévouement.



## FESTIVITES

Malgré l'absence de comité des fêtes, grâce à la mobilisation de certaines associations et de vos élus, notre village a profité de nombreuses manifestations qui ont eu beaucoup de succès. Nous remercions aussi toutes les associations qui ont animé notre village en organisant des repas, quines, vide greniers, concours divers, animations, expositions ...

### Fête

Comme tous les ans, le 2ème week-end de juillet la municipalité de MOULEYDIER organise une soirée animée.

Cette année encore, il y avait beaucoup de monde sur la place du village pour participer à ce repas dansant.

Un copieux jambon braisé avec des pommes de terre Sarladaises ont été servi aux convives.

Les desserts ont été proposés par l'amicale laïque et les vins par V.T.Rans Passion Compétition.

L'animation musicale a permis à de nombreux danseurs de se détendre pendant un long moment.

Cette soirée s'est terminée par un spectacle pyrotechnique.



### FLAMENCO

Grace à un partenariat entre la communauté d'agglomération bergeracoise, le comité départemental flamenco et la commune de MOULEYDIER, une soirée Flamenco a été organisée sur la place du lavoir. Elle a rassemblé

un nombre important de spectateurs. Elle était divisée en 2 parties.

1. Danses Sévillanes des Chicas del sol
2. Balade Flamenca, mêlant musique, photographies et des textes contés par leur auteur, Ludovic PAUTIER.



### Marchés campagnards

Cette année, pendant la période estivale sur la place du lavoir 4 marchés nocturnes ont été réalisés, repas et musique.

L'occasion pour les habitants de MOULEYDIER, des communes aux alentours et des touristes de venir découvrir différents plats régionaux. Cette animation a permis de faire connaître la place du lavoir à de nombreuses personnes qui ne connaissaient pas ce lieu très agréable. Nous espérons que cette expérience sera renouvelée en 2016.

### Randonnées VTT et pédestre

Grâce au soutien de la mairie de MOULEYDIER, des aides de nos sponsors (BERKEM, CREDIT AGRICOLE, ALKERN, GRAPPE DE CYRANO) et d'une trentaine de bénévoles des associations VT Rans Passion Compétition, In Vino Veritas et le club des aînés, c'est plus de 140 participants qui se sont régalez sur des circuits VTT de 15, 30 et 45 kms et pédestre de 10 kms le 12 juillet au matin.

Un pot d'arrivée et des toasts préparés par vos élus ont clôturé cette belle journée sportive. Merci à tous les propriétaires et aux mairies voisines de nous avoir permis de passer dans leurs chemins pour découvrir notre belle région.

Prochain RV le 10 juillet 2016...





## La grande guerre

L'association de recherches historiques « Les Pesqueyroux et votre municipalité ont organisé les 9/10 et 11 octobre une exposition consacrée à tous ceux qui ont combattu pendant la guerre 1914-1918.

Les enfants de l'école de Saint Germain et Mons et plus de 200 visiteurs ont pu y trouver des panneaux relatant le parcours de certains poilus ainsi que leurs photos et correspondances.

A cette occasion, Les Pesqueyroux ont édité un livre, « les enfants de MOULEYDIER dans la tourmente 1914-1918».

Un grand merci à l'auteur et à toutes les familles qui ont contribué à la mise en place de cet outil de mémoire.

Ces jeunes de notre commune qui ont encore parfois des familles près de chez nous ont vécu dans l'ombre et l'horreur des tranchées. Cet ouvrage remet en lumière ces sombres moments.

Ce livre est toujours en vente à la maison de la presse à MOULEYDIER mais aussi sur demande à la mairie.

Merci à Monsieur DORY qui a obtenu un énorme succès en présentant sa remarquable collection d'objets de la guerre 1914-1918. Collection qui a suscité beaucoup d'intérêt.



## Colloque A.CLAVEILLE

A l'occasion des journées européennes du patrimoine a eu lieu à BERGERAC un colloque sur le ministre Albert CLAVEILLE (1865/1921).

Chercheurs, maîtres de conférences, professeurs venus de toute la France se sont succédés pour retracer la vie de cet homme politique natif de MOULEYDIER et concepteur du barrage de Tuilières.

Une visite de cet ouvrage a eu lieu le samedi et en fin de journée tout le monde s'est retrouvé à la mairie de MOULEYDIER autour de son buste pour partager le verre de l'amitié et échanger sur la vie du ministre qui aura marqué notre commune.

Une plaquette d'information sur cette importante journée de rencontre est disponible en mairie aux heures d'ouverture.



## Pêcheries

Début septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine, nous avons ouvert les pêcheries à de nombreux visiteurs.

Monsieur VITOSKY, membre de l'association de pêche a fait partager sa passion pour les lieux comme un guide bénévole fort apprécié.

La municipalité tient à le remercier très sincèrement d'autant plus qu'il est déjà intervenu plusieurs fois pour des visites de groupe.



## Cirque

Les 16/18 et 19 mars 2016 la CAB et le Pôle national des arts du cirque vous proposent sur le site de La Gravière un petit chapiteau étonnant.

Ce spectacle de nouvelle magie imaginé par Jani NUUTINEN représente un moment de calme. Coupé du monde de l'extérieur, de ses a priori et de ses pensées rationnelles, l'homme peut alors écouter ses sens. Y sont explorés leurs capacités, leurs limites, leurs défauts et leurs atouts.

Un spectacle différent, une expérience extra sensorielle, c'est l'art du cirque réservé au plus de 15 ans.

Entrée : 12€ pour les adultes, 7€ pour les 15 à 18ans





## ECOLE 2015/2016

Les effectifs de l'école de MOULEYDIER sont en hausse ( 95 élèves inscrits à ce jour ) répartis en 4 classes de la maternelle au cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année.

L'équipe enseignante se compose de :

✦ Mme LOUBEAU Corinne qui assure la direction de l'école et enseigne dans la classe de maternelle ( 24 élèves de MS et GS )

✦ Mme LESCOMBE Charline la remplace le jeudi , son jour de décharge pour se consacrer aux tâches administratives

✦ M. NECZYFOR Marian a en charge la classe des 27 élèves de TPS/PS de maternelle

✦ Mme TRUXLER Jennifer s'occupe des 23 élèves de la classe de GS/ CE1 mais tous les vendredis Mme CROTTI Alexandra prend le relais

Mme LEON Françoise est l'enseignante des 21 élèves de CP et l'adjointe de la directrice

L'aide aux élèves dans les classes et l'entretien des locaux de l'école et de la mairie sont assurés par le personnel municipal qui se compose de :

+ Mme CHAPELLE Sandrine qui s'occupe de la restauration scolaire donc de la bonne santé des enfants à l'école.

+ Mme ECLANCHER Dominique ( aide en maternelle et responsable garderie scolaire )

+ Mme POPOTTE Sonia ( Contrat aidé : ménage mairie et école, aide à la cantine)

+ Mme RODRIGUEZ Laure ( Contrat aidé : ménage école , aide à la cantine, aide dans la classe de GS/CE1)

+ Mme VIDAL Isabelle ( aide en maternelle et ménage )

Les employées animent aussi les ateliers périscolaires ( lundi mardi jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 ) qui offrent aux enfants des activités variées : fabrication de bracelets, chant, danse, travaux manuels, sport, bibliothèque, cirque.

D'autres intervenants complètent l'équipe pour organiser ce temps scolaire auprès des enfants :

+ Mme LINDMANN Pauline qui assure aussi les remplacements à l'école

+ Mme MONTBAZET Dounyo

## PREVISIONS EFFECTIFS RENTREE SEPTEMBRE 2016

Pour la prochaine rentrée de septembre 2016, afin d'avoir une vision plus réaliste des enfants scolarisables sur notre commune, il est demandé à tous les parents d'enfants nés en 2013 et 2014 qui ne sont pas sur le registre des naissances de MOULEYDIER de se faire connaître auprès de la mairie soit par téléphone ( 05 53 22 22 00 ) ou par mail

(mairie.mouleydier@orange.fr).  
Merci de nous contacter si vous êtes de nouveaux arrivants dans le village.



## Schéma départemental

La loi « nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRE) a pour principal objectif le renforcement des intercommunalités.

En Dordogne, le projet de schéma a été présenté le 5 octobre aux membres de la CDCI, préalablement à la phase de consultation des élus locaux.

Ce projet s'articule autour des objectifs suivants :

Accroître des périmètres des communautés d'agglomération et des communautés de communes

Renforcer l'intégration des établissements publics de coopérations intercommunales ( EPCI )

Le projet de SDCI de la Dordogne est téléchargeable sur :  
<http://www.dordogne.gouv.fr/Politique-publiques/Collectivites-territoriales/Intercommunalite/Schema-Departemental-de-Cooperation-Intercommunale-2016>

Il est également consultable au service Administration générale de la CAB.

La municipalité dans sa séance du conseil municipal du 23 octobre 2015 a donné un avis favorable pour la fusion avec la communauté de communes des Coteaux de SIGOULES et l'extension des syndicats d'eau, d'électricité, d'ordures ménagères et du SIAS.





## Espace Associations



La place des associations dans la vie locale et leur contribution à la dynamique sociale ne font pas de doute aux yeux des élus de la commune. La vie associative est avant tout synonyme de richesse: engagement, passion, autonomie, initiative, rencontres. C'est toujours une aventure humaine suscitant de nombreuses satisfactions. Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui font de MOULEYDIER une commune très représentative du monde associatif. Nous donnerons l'occasion à chaque association de se présenter et parler de ses projets dans chacun de nos bulletins.

### Pétanque

#### **Bureau:**

Président: André BOS

Trésorier: Henri BURGER

Secrétaire: Jean-Michel LEFORT

L'association est constituée de 70 licenciés et de 30 adhérents.

#### **Activités:**

Tous les mardis et vendredis après-midi, l'association organise 4 parties de pétanque en doublette à la mêlée: doublette voulant dire que 2 joueurs jouent contre 2 autres, à la mêlée voulant dire qu'un tirage au sort décide à chaque partie de son partenaire et de ses adversaires. Toute partie gagnée donne droit à un jeton, un nombre établi de jetons donne droit à un lot: conserves, vins...

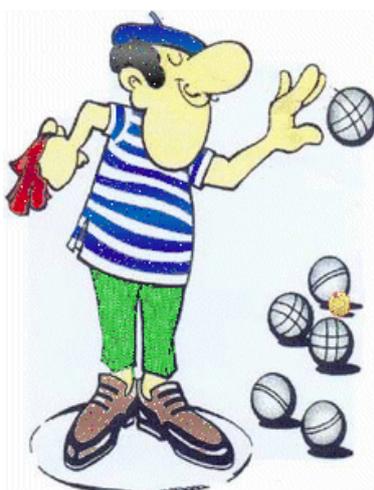
Tous les samedis après-midi de décembre et janvier et une fois par mois de février à juin, des concours de belote sont organisés.

#### **Manifestations prévues pour 2016:**

- voyage en juin
- Concours de pétanque le 18 juin
- Vide grenier le 25 juin
- Journée Club en septembre
- Assemblée générale et repas de fin d'année en décembre

Les licences pour 2016 pourront être faites à partir du mois de décembre 2015.

Contact: André BOS 0631447098



### Scrabble

Découvrez le scrabble en club

Le club de MOULEYDIER ST GERMAIN a été créé en 1996. Affilié à la fédération de scrabble, il propose tous les lundis et mercredis des parties de scrabble « duplicate ».

Cette formule permet de faire jouer des joueurs de tous les niveaux, débutants ou chevronnés. Chacun joue à sa guise, en toute décontraction ou, au contraire, dans la recherche de performance. Les amateurs de compétition peuvent également participer aux diverses épreuves fédérales organisées tout au long de la saison.

Le scrabble permet de façon ludique une gymnastique des neurones, un enrichissement du vocabulaire et paradoxe, de se vider la tête.

Les amateurs de ce jeu, et tous ceux qui veulent le découvrir, sont invités à venir tester la formule dans une ambiance simple et chaleureuse.

Lundi et mercredi à 14h. Salle des associations mairie de MOULEYDIER

Président : Rolland BRETOU

Tel : 09 75 50 89 38



### Amicale laïque

Nouveau bureau depuis l'AG extraordinaire du 16 octobre:

**Présidente :**

Mme DITHURBIDE Margarita

**Vice-présidente :**

Mme CLAVERIE Mélissa

**Trésorière:**

Mme GRENIER Cécile

**Secrétaire:**

M RAMAT Frédéric

Toutes les bonnes volontés de parents d'élèves seront les bienvenues pour une aide ponctuelle ou régulière afin d'assurer la pérennité de cette association.





## Etat Civil

### Naissances

SEGURA Lucie le 03 juillet  
 LYANNEAU Maël, Damien-Jean, Frédéric le 15 juillet  
 SEIGNETTE Lyha, Karina, Sylvie le 06 octobre  
 GRELLETY Stella, Clarysse le 12 octobre  
 BARTZ Lana le 20 octobre

### Mariages

ANTONIO Francisco et CONTRERAS Carmen le 29 août

### Décès:

Madame BOSDEVEZY Colette, Arlette née TARDIEU le 18 septembre à MOULEYDIER  
 Madame BORDERIE épouse DUPONT Marie-Louise le 23 septembre 2015 à LOLME  
 Monsieur LE GAL Roger le 10 octobre 2015 à BERGERAC



## Don du sang

### ASDB 24520 SAINT SAUVEUR

Contact : 06 76 68 85 35  
 Mail: fray.roland@orange.fr

Février	Les 1, 2 et 3 salle René COICAUD de 15h à 19h
Mars	Les 29, 30 et 31 salle René COICAUD de 15h à 19h
Mai	Les 30 et 31 salle René COICAUD
Juin	Le 04 de 8h30 à 12h30 salle louis DELLUC Picquecailloux

## Pharmacies de garde

### Tableau des pharmacies de garde

#### 1<sup>ème</sup> semestre 2016

Du vendredi 20h00 au vendredi suivant à 14h00  
 Secteur MOULEYDIER, CREYSSE, BEAUMONT, LALINDE et COUZE

<b>J</b> <b>a</b> <b>n</b> <b>v</b> <b>i</b> <b>e</b> <b>r</b>	Le 01/01 Du 2 au 8 du 8 au 15 du 15 au 22 du 22 au 29 du 28 au 31	HEYNARD PROVOST DAVID LA HALLE GRENIER DAVID	LALINDE CREYSSE BEAUMONT LALINDE MOULEYDIER BEAUMONT
<b>F</b> <b>é</b> <b>v</b> <b>r</b> <b>i</b> <b>e</b> <b>r</b>	Du 01 au 05 du 05 au 12 du 12 au 19 du 19 au 26 du 26 au 29	DAVID HEYNARD PROVOST REVOL LA HALLE	BEAUMONT LALINDE CREYSSE COUZE LALINDE
<b>M</b> <b>a</b> <b>r</b> <b>s</b>	du 1 au 4 du 4 au 11 du 11 au 18 du 18 au 25 du 25 au 30	LA HALLE GRENIER REVOL HEYNARD PROVOST	LALINDE MOULEYDIER COUZE LALINDE CREYSSE
<b>A</b> <b>v</b> <b>r</b> <b>i</b> <b>l</b>	Le 01 du 01 au 08 du 08 au 15 du 15 au 22 du 22 au 29 du 29 au 30	PROVOST DAVID LA HALLE REVOL GRENIER HEYNARD	CREYSSE BEAUMONT LALINDE COUZE GRENIER LALINDE
<b>M</b> <b>a</b> <b>i</b>	du 1 au 6 du 6 au 13 du 13 au 20 du 20 au 27 du 27 au 30	HEYNARD PROVOST DAVID LA HALLE GRENIER	LALINDE CREYSSE BEAUMONT LALINDE MOULEYDIER
<b>J</b> <b>u</b> <b>i</b> <b>n</b>	du 1 au 3 du 3 au 10 du 10 au 17 du 17 au 24 du 24 au 30	GRENIER REVOL HEYNARD PROVOST DAVID	MOULEYDIER COUZE LALINDE CREYSSE BEAUMONT

